

## Une belle matinée...

Le 2 Juin 2007, trente et une personnes se sont regroupées à l'entrée de Montmoreau-St-Cybard afin de rejoindre ensuite la petite route qui mène à « Chez Verdu » (coteau situé sur la commune de St Amant).

L'Ophrys « abeille » et l'Ophrys « bécasse » les attendent au bord du chemin (appelées *Ophrys apifera* et *Ophrys scolopax* par Jean-michel Mathé de la Société Française d'Orchidophilie) puis c'est l'Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*) qui dévoile ses fleurs en tourbillons. Quelques admirateurs s'approchent encore et en découvrent les détails à l'aide de loupes. Nous poursuivons dans le bois, mais ce n'est qu'arrivés sur le coteau que nous rencontrons l'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) et l'Orchis moustique avec son doux parfum de vanille (*Gymnadenia conopsea*).

Puis nous nous installons en bordure de prairie à l'écoute de Ségolène TRICOT et de Mélanie ADAM qui nous précisent le contexte qui nous a amené sur ce site Natura 2000 des « Coteaux du Montmorélien » ainsi que le rôle du Conservatoire d'espaces naturels dans la préservation du coteau. Nous poursuivons la balade tout comme les discussions sur la question de la gestion par pâturage et par fauche des sites à orchidées. Nous découvrons alors l'Orchis verdâtre (*Platanthera chlorantha*) et une variété rare de l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera* var. *trollii*). Quelques curieux s'enfoncent ensuite dans la roselière afin de dénicher l'Orchis élevée (*Dactylorhiza elata*) qui termine sa floraison.

Et tout cela se termina au rythme du vol des Gazés et des autres papillons de la prairie...

Alexandre Dutrey, Charente Nature



*Ophrys apifera* var. *trollii*

## Animations scolaires

Le 2 mai dernier, les classes de CM1/CM2 des écoles de Juignac et de Palluaud se sont retrouvées sur le site de Chez Verdu situé sur la commune de Saint Amant de Montmoreau.

Lors de cette sortie, les enfants et les enseignants étaient encadrés par Vincent Lutton, animateur du Centre de Découverte d'Aubeterre, et Marie-Emmanuelle Halouis, animatrice de Charente Nature. Au cours de cette journée, les élèves ont pu découvrir le rôle joué par l'agriculture dans la préservation et la sauvegarde des coteaux calcaires par l'intermédiaire du pâturage grâce à l'intervention de Muriel Enique de la Chambre d'Agriculture.

Parmi toutes les espèces d'orchidées présentes sur le site, plusieurs ont pu être observées, déterminées et dessinées par les élèves telles que l'Ophrys araignée (*Ophrys sphegodes*), l'Ophrys jaune (*Ophrys lutea*), l'Orchis brûlé (*Orchis ustulata*) ou le Sérapias langue (*Serapias lingua*). On notera également la présence de l'Empuse, drôle d'insecte, que certains enfants ont pu prendre dans leurs mains.

Marie-Emmanuelle Halouis, Charente Nature



### Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DIREN Poitou-Charentes : [www.diren-poitou-charentes.fr](http://www.diren-poitou-charentes.fr)  
Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 : [http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm)

**Opérateur local :** Chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre du document d'objectifs : Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes  
2 bis rue du Jardin des Plantes - 86000 POITIERS / tél : 05 49 50 42 59 / fax : 05 49 50 42 47 / [contact@cren-poitou-charentes.org](mailto:contact@cren-poitou-charentes.org) / [www.cren-poitou-charentes.org](http://www.cren-poitou-charentes.org)  
Chargée d'études, coordinatrice : Ségolène Tricot

La Lettre d'information « Les échos du Montmorélien » est une publication du Conservatoire d'espaces naturels  
Rédacteur en chef : Ségolène Tricot / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 1777-3121

## LES ECHOS DU MONTMORÉLIEN

Lettre d'information du programme Natura 2000  
sur le site des « Coteaux du Montmorélien »

## Édito

La mise en place d'un site Natura 2000 sur certains coteaux du Montmorélien a été justifiée avant tout par la présence de nombreuses orchidées sauvages, repérées de longue date par les botanistes locaux et régionaux. La plupart prospèrent sur les pentes arides des coteaux ensoleillés et dans les boisements clairs voisins. Sur la quarantaine de coteaux retenus dans le périmètre du site, trente sept espèces différentes ont été répertoriées, ce qui classe le Montmorélien en tête des zones à orchidées pour l'ensemble de la région Poitou-Charentes !

Mais au delà de la présence de ces plantes si originales, c'est l'ensemble de la flore et de la faune qui mérite la mise en place de mesures de gestion conservatoires. En effet, les habitats naturels variés du Montmorélien (pelouses calcicoles, chênaies pubescentes, prairies de fauche, petits marais...), façonnés au fil des siècles par une agriculture traditionnelle, ont permis le maintien d'une grande biodiversité. De multiples espèces animales, notamment des insectes, côtoient et souvent s'associent aux plantes rares.

La pérennité de ce riche inventaire naturaliste passe par la protection officielle des milieux, mais aussi par leur entretien, de façon appropriée et régulière. Les M.A.E. (Mesures Agro-environnementales) et les Contrats de gestion Natura 2000, qui se mettent progressivement en place avec les propriétaires et exploitants volontaires, vont dans ce sens.

La réussite du projet dépend également de l'implication des acteurs locaux et de la population, ce qui exige l'information du plus large public. C'est le sens des lettres d'information comme celle-ci, et c'est également le but des sorties naturalistes organisées sur le terrain par le C.R.E.N. (Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, animateur du site) avec d'autres associations (S.F.O, Charente-Nature...), comme en mai 2006 à Juignac sur le site de Maumont ou en mai 2007 à Saint-Amant de Montmoreau sur le site de Chez Verdu. Enfin, les interventions auprès des scolaires du secteur, qui ont commencé au printemps 2007, devraient largement contribuer à la reconnaissance d'un patrimoine naturel tout à fait remarquable.

Jean-Michel Mathé, Société Française d'Orchidophilie Poitou-charentes et Vendée

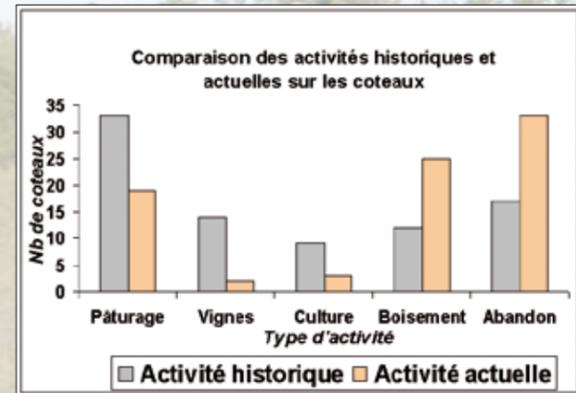
## Bientôt un poster et un dépliant sur les chaumes calcaires....

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'objectifs Natura 2000, un groupe de travail s'est réuni en juin afin de réfléchir à l'élaboration d'un dépliant et d'un poster sur les chaumes calcaires. Ces documents ont été réalisés dans une optique de sensibilisation et s'adressent à la population du Montmorélien et aux acteurs de ce territoire. Ils sont actuellement en cours d'édition et seront diffusés aux mairies, écoles et offices du tourisme du territoire. Ils seront aussi disponibles gratuitement auprès du Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes et de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN).



## La remise en pâturage : une solution pour l'entretien des coteaux

Les coteaux du Montmorélien présentent une forte valeur patrimoniale, avec de nombreuses espèces animales et végétales rares et ont été pour cela intégrés au réseau Natura 2000. Dans le but d'envisager leur conservation, un diagnostic pastoral\* a été réalisé en 2007 pour étudier les caractéristiques de ces coteaux. Il s'agit d'un travail inscrit dans le Document d'Objectifs et alliant recherche historique, concertation des acteurs locaux et étude technique.



La première étape de ce travail a consisté à rechercher les origines des coteaux. En allant à la rencontre des propriétaires, il a pu être établi que 33 des 40 coteaux classés en Natura 2000 avaient fait l'objet d'un pâturage historique, bien souvent par des bovins. D'autres modes d'exploitation des coteaux existaient aussi traditionnellement. L'exemple de la commune de Juignac est particulièrement intéressant. Si l'on observe les activités présentes sur les coteaux vers 1870, on retrouve des chaumes, mais aussi des vignes, des bois, des terres et des brandes ! Les milieux présents sur les coteaux trouvent donc leur origine dans des pratiques diverses aujourd'hui abandonnées dont la première demeure le pastoralisme.



Scirpopsis languia

Mais ces activités qui ont permis d'avoir une telle biodiversité sur les coteaux du Montmorélien ont progressivement périclité. Aujourd'hui, plus de 80% des coteaux sont en partie abandonnés, pour certains depuis plus de 40 ans ! Cet abandon n'est pas sans avoir de conséquences : embroussaillage, perte de la qualité paysagère, disparition d'espèces rares comme les orchidées, etc. C'est face à ce constat qu'a émergé l'idée d'une remise en pâturage des coteaux, qui ne peut se faire sans l'aval des personnes concernées (propriétaires ou locataires). Après les avoir consultées, on remarque que sur les 106 personnes interrogées, plus de 30% seraient favorables à la venue d'un troupeau itinérant, correspondant à une surface cumulée de 86ha sur 27 coteaux différents. A ces 30% s'ajoutent les agriculteurs faisant déjà pâturer leur coteau.



Mais tout projet de pâturage ne peut être envisagé sérieusement sans une évaluation de la qualité des pâturages. L'étude de la qualité fourragère a donc été réalisée à partir de plus de 300 espèces végétales présentes sur les coteaux et dont on connaît la valeur alimentaire. Cette étude a ainsi révélé que, même si les pelouses (ou chaumes) n'ont pas une valeur alimentaire forte, celle-ci n'est pas nulle ! Et au-delà de la qualité alimentaire, la diversité des milieux présents sur les coteaux permet de proposer une diversité de menu aux animaux qui pâturent. Sur de tels milieux, il faut en effet plus concevoir le pâturage comme un espace de restauration où l'animal trouve des aliments divers (herbes, feuillages), des lieux de repos (sous-bois pour ruminer) et des zones de quiétude et prend son temps. Il ne doit pas s'agir de « fast-food » herbagers ! En conservant une mosaïque de milieux naturels (pelouse, broussailles, boisement), il est possible de concevoir des parcs adaptés à l'animal et aux objectifs de maintien de la biodiversité tout en proposant une gamme de menus diversifiés. Et il ne s'agit aucunement de faire mourir les animaux de faim !

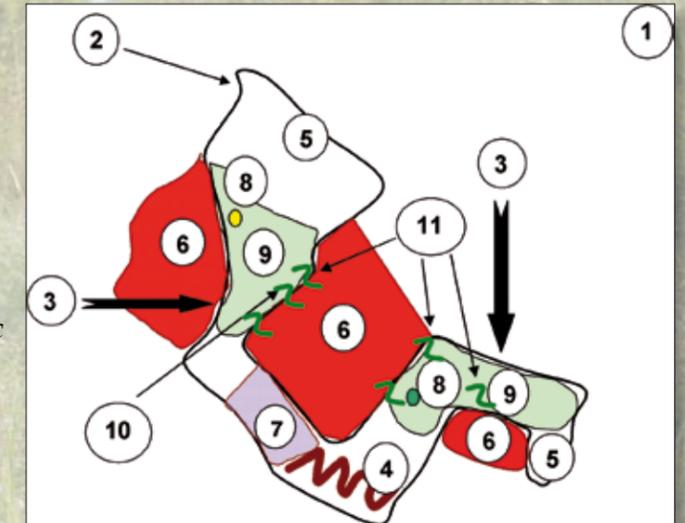


Bien entendu, le pâturage doit être raisonné de façon à être suffisant pour conserver les zones ouvertes et suffisamment extensif pour ne pas dégrader le milieu naturel. Les dates de pâturage doivent également être adaptées pour éviter que ne soient perturbées certaines espèces intéressantes (orchidées, oiseaux nichant au sol, etc.). Le pâturage est recommandé habituellement de septembre à mars.

L'ensemble des informations récoltées au cours de ce diagnostic pastoral permettra de proposer un itinéraire de pâturage sur les coteaux et vous aurez peut-être l'occasion de croiser sur les coteaux un troupeau en itinérance !

Je remercie l'ensemble des personnes qui ont acceptés de me rencontrer ou me parler et avec qui j'ai pu avoir des discussions constructives.

Sébastien Fournier, stagiaire à la Chambre d'Agriculture



Un exemple de conception de parc sur les coteaux du Montmorélien

1. Localisation du coteau en Natura 2000
2. Périmètre destiné au pâturage
3. Sources principales d'inconfort : Zone en entonnoir bouchant la visibilité et limitant les déplacements des animaux
4. Structure du milieu améliorant le confort de pâturage : Boisement au Sud
5. Lieux inconfortables et sous-utilisés : Zones proches de la route et « cul de sac » embroussaillé
6. Foncier complémentaire améliorant l'habitat : espace central hors Natura 2000
7. Lieu probable de repos : Zone plus plate, proche des boisements
8. Points d'attraction utiles pour répartir la pression de pâturage : abreuvoir, pierre à sel
9. Zones-cibles à restaurer : espace embroussaillé morcelant les pelouses
10. Espèces ou milieux remarquables sensibles au pâturage : Orchidées, pelouses en bon état de conservation, etc.
11. Travaux préalables à envisager : Ouverture de passage dans les zones embroussaillées

## Et l'animation du DOCOB continue sur le territoire....

Deux réunions d'informations ont eu lieu cette année dans le but d'informer les propriétaires et les exploitants sur l'avancée des actions prévues dans le Document d'Objectifs.

La première, s'est tenue en février 2007 à Châtignac et a abouti à la distribution de « fiches techniques de gestion » aux personnes présentes. Ces fiches ont été conçues avec l'objectif de faire mieux comprendre le cahier des charges des actions proposées dans le Contrat N2000.

La seconde réunion s'est tenue fin septembre à Saint Amant de Montmoreau et a permis de présenter le diagnostic pastoral de territoire réalisé cette année par la Chambre d'agriculture.

